Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260707-DB20260702-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2026

Convocation du 1er juillet 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le sept juillet à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, Maire.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Mari COURTAS, Anthony DECRETON, Patrick COSSON, Annie LABBE, Pascal DUBRUNFAUT, Pascale GALLERNE, Emmanuel LE NOA, Maxime LE CRONC, Pascale LABBE, Abdel BELARBI, Mohamed MEZILET, Christine ORAIN, Pierre-Yves BRUNEL, Karine BOIVIN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Viviane BOULIN, Bruno THYS, Annick MOISAN, Luc STRIDE, Pierre SALOU, Rokiatou KEITA, Eric PRONGET, Marie PASCO, Yvon LE PERDU, Catherine PEDRON et Maryline MORFOUASSE

POUVOIRS : Maryse LAURENT donne pouvoir à Emmanuel LE NOA
Céline PESTEL donne pouvoir à Karine BOIVIN
Pascal FOURNET donne pouvoir à Anthony DECRETON
Aude SECONDINO donne pouvoir à Annick MOISAN
Pascal JEGO donne pouvoir à Catherine PEDRON
Estelle BREILLOT donne pouvoir à Marie PASCO

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick COSSON

Membres en exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33

2026-07-02 - SPL Baie d'Armor Aménagement - désignation des représentants du conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 30 mars 2012 relative à la prise de participation dans la Société Publique Locale Baie d'Armor Aménagement,

Considérant qu'à la faveur du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder aux désignations des représentants de la ville dans les organismes extérieurs,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- DÉCIDE de faire application de l'article L 2121-21 du CGCT et de procéder aux désignations par vote à main levée.

- DÉSIGNE Anthony DECRETON pour siéger à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

A Ploufragan, le 8 juillet 2026

Le Maire
Bruno BEUZIT

VILLE de PLOUFRAGAN (Côtes d'Armor)

Le secrétaire de séance
Patrick COSSON